

La fouille préventive
de Cazan-L'Héritière II
à Vernègues (Bouches-du-Rhône)

Paléotime
Recherche Archéologique

Une découverte importante pour la
Préhistoire régionale

bref résumé d'intervention

Suite à un diagnostic mené par l'Inrap en mars 2008, l'Etat (Service Régional de l'Archéologie) a prescrit la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive sur le site de l'Héritière II. En effet, le vallon de Cazan recèle une concentration de sites antiques et préhistoriques exceptionnelle pour la région. En particulier, le Néolithique moyen (environ 4500 à 3400 av. J.-C.) est attesté en plusieurs lieux qui pourraient former un seul site de plusieurs hectares. Lors des travaux de construction du TGV, deux points ont été documentés en 1996 :

- à L'Héritière II, sur 2400 m² environ, un fossé, une fosse, un puits funéraire et deux foyers,
- à la montée de Gancel, sur 1500 m², deux fosses, deux foyers et un possible bâtiment sur poteaux.

Le diagnostic conduit en mars 2008 a permis de mettre en évidence la présence de fosses sur une vaste étendue, confirmant l'intérêt d'un décapage extensif du site pour rechercher des concentrations de vestiges. L'étude d'une telle occupation en plein-air sur une grande surface est une opportunité rare en Provence, puisque toutes les structures mises au jour appartiennent à la culture dite du « Chasséen », culture qui s'étend sur une large moitié Sud de la France.

L'intervention menée par l'entreprise Paléotime sur 4 semaines en septembre 2008 a permis de décapier plus de 6000 m² et de reconnaître l'organisation d'une partie du site. Un niveau de sol contenant du mobilier a été documenté lors des décapages mécaniques à la pelleuse, mais l'intérêt principal de cette fouille réside dans le nombre et la qualité des structures en creux qui ont été mises au jour et fouillées pour la plupart d'entre elles.

En effet, les structures chasséennes s'organisent selon un grand arc de cercle de 50 m de diamètre environ, avec un large espace central vierge de vestiges. Cinq types de structures sont perceptibles :

- des possibles fondations de bâtiments, avec au moins un calage de poteau en bois,
- un dépôt de mobilier précieux (céramique, galets choisis, outils en silex) dans une petite fosse,
- 13 fosses qui sont pour la plupart des silos enterrés destinés au stockage des récoltes,
- 14 structures de combustion, dont 9 cuvettes qui ont servi de foyers ou de fours avec de grosses pierres brûlées retrouvées dans le comblement,
- enfin, deux puits de plus de 3 m de profondeur.

Les foyers/fours en cuvette et les puits n'avaient pas été identifiés lors du diagnostic, ils ont donc constitué une heureuse surprise lors de la fouille et nous ont obligé à adapter le projet d'intervention initial, car ces vestiges sont exceptionnels pour le Néolithique de la région.

Le mobilier récolté est abondant surtout dans les deux puits qui ont servi de dépotoir à plusieurs reprises. La céramique est fragmentée mais de nombreuses formes sont reconstituables, qui permettent dès à présent de dater les vestiges du Néolithique moyen chasséen ; des récipients de très haute qualité, avec des décors gravés, sont attestés. Le silex taillé est lui aussi d'une haute qualité technique, avec de nombreuses lamelles débitées sur des silex provenant de la région du Mont Ventoux. Une demi-douzaine de lamelles en obsidienne (un verre volcanique) constitue aussi une découverte importante (l'analyse de laboratoire dira si elles proviennent de Sardaigne ou d'autres îles plus lointaines de Méditerranée). Les liens des habitants préhistoriques de Vernègues avec la mer s'expriment aussi par la parure, avec divers coquillages transformés en perles et en pendeloques. Enfin, les meules sont abondantes, ce qui démontre la vocation agricole de cet établissement. Les restes de faune ainsi que les charbons de bois permettront de mieux connaître l'économie vivrière des habitants et l'impact de l'occupation sur les forêts de la région.

Enfin, lors du diagnostic, un possible fossé préhistorique avait été repéré à l'ouest de la parcelle dans une zone préservée des aménagements. Son étude précise lors de la fouille a permis de démontrer qu'il s'agit en fait d'un lit de torrent ancien, sans doute contemporain des grandes glaciations du Quaternaire. Trois autres chenaux de ce type ont été identifiés sur le décapage, ce qui permet de documenter l'histoire naturelle des lieux bien avant l'arrivée des hommes au Néolithique.

L'étude du site ne fait que débuter et une dizaine de chercheurs vont se pencher sur les vestiges pour comprendre et interpréter les découvertes. Cependant, la fouille de Cazan s'inscrit déjà parmi les opérations importantes menées sur la Préhistoire de la Provence et la publication des résultats permettra de renouveler considérablement notre compréhension de ces premiers éleveurs et cultivateurs.

Organigramme de l'opération Paléotime :

Montage et suivi de l'opération :	Alexandre Morin et Arnaud Roy et Jean-Louis Schuh
Responsable terrain :	Eric Thirault
Responsable de secteur :	Feldrik Rivat
Responsable logistique :	Arnaud Roy

Eric Thirault, 12 novembre 2008

Eric Thirault
Membre Associé UMR 5608 du CNRS - TRACES
Société Paléotime
272 rue du Lycée Polonais
38250 Villard de Lans

bureau : 04 76 95 45 39
nomade : 06 78 22 93 99
ericthirault@hotmail.com
eric.thirault@paleotime.fr



Un aspect du décapage mécanique : un archéologue surveille les passes réalisées au godet lisse pour arrêter la machine sur le niveau d'ouverture des structures, au centimètre près. Cette opération est longue et délicate mais indispensable pour révéler tous les vestiges.



Une fosse chasséenne coupée en deux à la pelleteuse pour étudier sa section verticale. Le comblement plus sombre permet de distinguer le creusement de ce silo qui devait avoisiner un mètre cube à l'origine.



Un foyer en cuvette comblé de pierres brûlées par l'action du feu. A la base du creusement, le sédiment est rougi par le feu et sous les pierres se retrouvent des charbons de bois, preuve d'un allumage *in situ*.



Le puits 66 en cours de fouille. La première moitié a été excavée à la main et agrandie à la pelle mécanique pour réaliser des paliers de sécurité. Les couches de comblement successives sont bien visibles dans la coupe.